

COMPTE RENDU
PAR LE
CONSEIL D'ÉTAT
DU
CANTON DE VAUD
SUR
L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1854

Le conseil d'état, se conformant à l'article 50 de la constitution, a l'honneur de soumettre au grand conseil le compte rendu de l'administration pour l'année 1854.

TROISIÈME PARTIE.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.**ACADÉMIE.**

Le conseil de l'instruction publique s'est occupé des rapports à établir entre l'école polytechnique fédérale et l'académie, afin de mettre les étudiants à même de se présenter avantageusement dans cet établissement. Le conseil d'état est nanti d'un projet d'organisation qui pourra être mis à exécution dès qu'il aura reçu la sanction de l'autorité supérieure.

Le conseil de l'instruction publique s'est aussi occupé de la création d'un observatoire météorologique. Des experts ont été consultés sur ce sujet; leurs rapports ont prouvé qu'un observatoire astronomique entraînerait à des frais considérables sans une utilité bien réelle; de plus, il était difficile de trouver une personne qui voulût prendre la responsabilité des instruments qu'exigerait cet établissement. Le conseil d'état a décidé de se borner, pour le moment, à la création d'un observatoire météorologique qui sera placé dans le voisinage de l'école normale.

M. F. Burnier, de Morges, a bien voulu rédiger une instruction pour faciliter les personnes qui veulent se vouer à ce genre d'observations.

Personnel enseignant de l'académie.

Il a d'abord été composé comme suit :

I. Faculté des lettres et sciences.

Littérature latine, MM. Hisely, professeur ordinaire

Littérature grecque ,	Wiener ,	profess. ordinaire
» allemande ,	Nessler ,	profess. extraord.
» française (provis.)	Hornung ,	»
Langue hébraïque ,	Dufournet ,	prof. ordinaire.
Philosophie ,	Raoux ,	»
Histoire ,	Duperrex ,	prof. extraordin.
Mathématiques ,	Gay ,	professeur ordinaire.
Chimie ,	Bischoff ,	profes. extraordin.
Physique ,	Dufour ,	»

II. *Faculté de théologie.*

Théologie exégétique ,	MM. Dufournet ,	profes. ordinaire.
» systématique		
et historique ,	Piguet ,	profess. extraordin.
» pratique ,	Vuilleumier ,	prof. ordinaire.

III. *Faculté de droit.*

Droit civil vaudois et droit		
international ,	MM. Rogivue ,	profess. ordinaire.
Histoire du droit ,	Hornung ,	»

Pour l'année 1854-1855.

Littérature allemande ,	MM. Nessler ,	profess. extraordin.
» française ,	Rambert ,	»
Histoire ,	Duperrex ,	»
Chimie ,	Bischoff ,	»
Physique ,	Dufour ,	»
Théologie systématique et		
historique ,	Piguet ,	»
Economie politique ,	Cherbuliez ,	»

Nombre des étudiants et des externes portés au catalogue pour 1854-1855.

I. <i>Faculté des lettres et sciences</i>	25 étudiants,
dont 4 omis par mégarde dans le catalogue ;	
	49 externes ,
dont 35 Vaudois, 10 Suisses d'autres cantons, 3 Allemands et 1 Anglais ;	
	4 »
inscrits après l'impression du catalogue, dont 1 Vaudois et 3 ressortissants d'autres cantons.	
II. <i>Faculté de théologie</i> .	23 étudiants,
tous Vaudois, sauf 3 qui sont d'origine bernoise, mais qui sont considérés comme Vaudois.	
III. <i>Faculté de droit</i> .	8 »
tous Vaudois ;	
	23 externes .
dont 24 Vaudois, 1 Allemand, 1 Russe :	
	1 ,
Vaudois, inscrit depuis l'impression du catalogue.	
	<hr/> 134, deux de

plus que n'indique le rapport de 1853

Examens

Les examens passés en juillet et octobre 1854, savoir les examens subis par les étudiants et les externes, y compris les examens complémentaires, ont présenté les résultats suivants .

I. *Faculté des lettres et sciences.*

	subis	admis
1 ^{re} <i>volée</i> . Examens admis, 44, dont 44 avec satisfaction et 0 avec complète satisfaction; 2 non admis, dont 1 refait et admis.		
Total	47	46

II ^e <i>volée</i> . Examens admis, 407, dont 19 avec satisfaction et 42 avec complète satisfaction; 9 non admis, dont 2 refaits et admis.		
Total	148	144

III ^e <i>volée</i> . Examens admis, 423, dont 28 avec satisfaction et 44 avec complète satisfaction; 44 non admis, dont 7 refaits et admis.		
Total	444	437

II. *Faculté de théologie.*

Examens admis, 48, dont 3 avec satisfaction et 4 non admis qui a été refait et admis.		
Total	50	50

III. *Faculté de droit.*

Examens admis, 24, dont 7 avec satisfaction et 2 avec complète satisfaction; 3 admis.		
Total	24	24

Somme des examens subis et admis .	383	365
------------------------------------	-----	-----

Prix décernés.

A la suite des examens mentionnés ci-devant, l'acadé-

mie, disposant des intérêts de la fondation Gay, en a formé trois prix et 4 accessit. Elle les a conférés à des étudiants dont tous les examens avaient été admis et qui avaient, en outre, obtenu le plus d'appréciations avec satisfaction et complète satisfaction. Ces étudiants sont

Jean Descoullayes,	un prix de	40 fr.
Louis Ruchonnet,	»	10 »
Clément Henchoz,	»	12 »
Jules Delapierre,	un accessit	9 »

De plus, l'académie a accordé, comme encouragement et témoignage de satisfaction à Henri Dupertuis, une bible hébraïque, à Jean Descoullayes et à Louis Miéville, un exemplaire des *Lettres de F.-V. Reinhard*.

Ensuite de l'examen de lecture pour l'application du prix institué par M. le professeur Levade, en faveur des étudiants en théologie. l'académie a accordé à l'étudiant Henri Augsburgger un accessit de 30 fr.

Gages académiques conférés.

Cette année, l'academie a procedé à la collation des gages Paris et Masset, destmes à des étudiants en théologie. Elle a conféré le gage Paris à Jean Descoullayes et le gage Masset à Marc Bezençon.

Diplômes conférés.

En 1854, l'académie a conféré trois diplômes, savoir 2 de licencié en théologie et 1 de licencié en droit.

Concours.

Moyennant l'autorisation du conseil d'état, des concours ont été ouverts en janvier 1854 aux étudiants et aux externes de l'académie. Le 14 décembre de la même année.

l'académie a pris connaissance des rapports des jurys nommés par elle pour examiner les concurrents et leurs travaux écrits et elle a assigné pour chaque concours qui le méritait un prix ou un accessit. La somme des prix et des accessits répartie entre 8 élèves (dont deux ont concouru doublement) s'est élevée à 525 fr.

Nombre des étudiants et externes portés au catalogue pour 1854-1855.

A. Faculté des lettres et des sciences.

26 élèves réguliers, tous Vaudois, sauf 3 dont 1 de la corporation française de Lausanne, et 2 Suisses d'autres cantons.

46 externes, dont 24 Vaudois, 4 i Suisses d'autres cantons, 4 Allemands, 1 Français, 3 Anglais, 1 Hollandais et 2 Russes.

B. Faculté de théologie.

24 élèves réguliers, tous Vaudois, sauf 1 qui est du canton de Berne, mais considéré comme Vaudois.

2 externes, l'un Vaudois, l'autre Prussien.

C. Faculté de droit.

10 élèves réguliers, tous Vaudois, sauf un qui est d'origine française.

24 externes, tous Vaudois, sauf 4 Prussien

Nombre des cours qui se donnent à l'Académie et nombre des étudiants qui les suivent.

Objets des cours.	Nombre des cours.	Etudiants vaudois.	Suisses d'autres cantons et étrangers.	Externes vaudois.	Suisses d'autres cantons et étrangers.	Total des auditeurs.
<i>I. Faculté des lettres et des sciences</i>						
Langue et littérature latine	4	25	2	12	2	59
Langue et littérature grecque.	5	25	2	12	1	58
Langue et littérature allemande	4	24	2	12	5	45
Littérature française.	5	24	2	17	11	51
Langue hébraïque	1	5	»	1	2	8
Philosophie	5	24	2	14	2	42
Histoire	2	24	2	16	8	50
Mathématiques	5	24	2	14	16	56
Chimie.	2	10	2	11	4	27
Physique	2	18	2	19	16	55
<i>II. Faculté de théologie.</i>						
Théologie exégétique	5	20	»	1	1	22
Théologie systématique et historique	2	20	»	1	1	22
Théologie pratique	4	20	»	1	1	22
<i>III. Faculté du droit.</i>						
Droit civil vaudois	1	6	»	20	1	27
Procédure civile vaudoise	1	6	»	11	1	18
Droit public du canton	1	6	»	7	»	15
Droit romain	2	6	»	»	2	8
Economie politique	1	6	»	1	»	7
	46	289	18	170	74	548

Au nombre des cours il faut ajouter un cours littéraire facultatif donné par M. Ad. Pictet, et un cours facultatif de paléographie donné par M. Grégoire, sur l'invitation du conseil d'état.

L'établissement académique a poursuivi paisiblement sa marche, non sans progrès.

Il a été apporté au règlement quelques modifications dont l'expérience avait fait sentir la nécessité et que les étudiants eux-mêmes désiraient.

L'enseignement tend à se compléter; mais, à mesure qu'il se complète et que le nombre des leçons augmente, l'on sent davantage l'inconvénient du petit nombre de salles destinées à l'enseignement que renferme le bâtiment de l'académie. Il est bien à souhaiter, dans l'intérêt de l'ordre et des études, que plus de place soit mise à la disposition des professeurs et des étudiants pour leurs leçons. L'éclairage des auditoires et des salles de l'académie sera régularisé et aura lieu à la fois d'une manière économique et uniforme.

Le nombre des élèves a un peu fléchi ces deux dernières années, mais cette diminution, qui est peu sensible, paraît n'être qu'accidentelle.

La fréquentation et la discipline ont été généralement bonnes.

Le résultat des examens passés dans le mois de juillet est particulièrement satisfaisant. Sur 384 examens, il n'y en a eu que 49 de non admis. 68 ont été admis avec satisfaction, et 30 avec complète satisfaction. De tous les étudiants, un seul a échoué et il appartient à la 3^e volée des lettres et sciences qui, précédemment, se trouvait toujours décimée à la suite des examens.

Pour la première fois, les étudiants ont dû faire cette année, pendant les vacances, une composition obligatoire.

Il ont rempli leur devoir à cet égard d'une manière satisfaisante en général.

L'institution des concours est en voie de prospérité. Sa marche, fixée par un règlement spécial, est maintenant régulière. L'intérêt qu'excitent les concours parmi les étudiants se soutient. On peut espérer les meilleurs effets de ce moyen d'émulation et d'initiation à la mise en œuvre des connaissances acquises.

C'est avec joie que l'académie se voit appelée à relever des faits si satisfaisants. Elle espère qu'on trouvera dans ces faits une preuve que les soins constants qu'elle voue à l'établissement ne sont pas inutiles.

ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'ACADÉMIE.

Cabinet d'astronomie.

La commission chargée d'inspecter le cabinet d'astronomie s'est assurée que les instruments qu'il possède n'ont pas été déplacés et n'ont subi aucun changement depuis l'année dernière. L'académie espère que la réalisation du projet relatif à un observatoire météorologique assignera enfin un but utile à ces instruments jusqu'ici sans emploi.

Laboratoire et cabinet de chimie.

Le cabinet et le laboratoire de chimie n'ont subi aucun changement depuis l'année dernière.

Cabinet de physique.

L'inspection du cabinet de physique a constaté l'état satisfaisant de propreté et l'ordre de ce cabinet. La commission se plaît à reconnaître qu'une amélioration très-sensible a été apportée par le professeur de physique dans l'arran-

gement de cette collection ; désormais , la comparaison de l'inventaire avec la collection sera très-facile.

Quelques acquisitions , autorisées sur la fin de l'année , auront lieu en 1855.

ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ecole de dessin.

Il n'y a rien eu de saillant à signaler dans cet établissement , qui continue à être fréquenté régulièrement.

Ecole de gymnastique.

Les élèves continuent à faire des progrès ; quelques dispenses demandées pour leurs enfants par les parents prouvent que ceux-ci ne comprennent pas encore assez que les exercices de gymnastique sont un des plus heureux moyens de maintenir en équilibre les forces corporelles en présence des travaux intellectuels que nécessitent les études.

Ecole d'écriture.

Un certain nombre d'élèves continuent à profiter des facilités accordées par le gouvernement aux élèves de nos établissements supérieurs d'instruction.

Ecole d'équitation.

L'expérience prouve chaque jour davantage que le système suivi ces derniers temps de faire donner un nombre déterminé de leçons à des élèves qui paient une partie du cours est préférable au moyen employé précédemment d'un traitement fixe à l'écurier de Lausanne.

Exercices militaires.

On a fait l'essai de reunir, pour ces exercices, les élèves du collège cantonal et de l'école moyenne de Lausanne; il faut espérer que ce moyen d'émulation continuera à produire de bons effets.

Ecole d'agriculture.

Le conseil d'état a reçu communication du décret du grand conseil votant un crédit au budget pour faciliter l'enseignement agricole dans le pays. Il s'occupera des mesures à prendre pour sa mise à exécution.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE.

Le service de cet établissement a continué comme du passé avec exactitude et régularité; rien de particulier n'est à signaler dans cette administration.

La visite faite au mois de septembre dernier a prouvé que l'ordre continue à régner dans l'établissement. on n'a à regretter l'absence d'aucun ouvrage.

La bibliothèque a reçu cette année encore plusieurs dons importants: on doit signaler en particulier celui de M. Ph. Bridel, ancien pasteur, qui a offert plusieurs ouvrages précieux sur la botanique.

Le conseil d'état a fait continuer l'achat d'ouvrages utiles: on a complété aussi diverses publications qui avaient paru ces dernières années.

Les travaux de la publication du nouveau catalogue avancent avec une extrême lenteur, quoique le conseil d'état et le conseil de l'instruction publique aient pris toutes les mesures pour terminer au plutôt cette publication. Les trois premiers fascicules ont paru vers le milieu

de l'année, et on en a décidé la vente immédiatement. On pourra livrer au public, sous peu de jours, le quatrième fascicule qui se termine par le catalogue des livres de science et des arts. Il reste le catalogue de ceux de jurisprudence et de théologie. On a lieu d'espérer que cette partie du catalogue sera terminée pour le mois de mai.

Voici le résultat des comptes de l'administration de la bibliothèque cantonale.

Dépenses.

Traitement du sous-bibliothécaire, de l'aide et du concierge	F. 3244 50
A M. Lochmann, pour 3 mois de travail	450
Achat de livres	1998 73
Autres frais, compris l'impression du catalogue	3952 40
Bois	454
	<hr/>
	F. 44799 33
<i>A déduire</i> : Pour abonnements	149 63
	<hr/>
	Reste F. 44649 70

MUSÉES CANTONAUX.

Musée d'histoire naturelle de Lausanne.

Une inspection faite à la fin de l'année a constaté que nos collections ont été notablement augmentées et qu'elles ont subi de nombreuses améliorations dans leur arrangement et dans leur classification, grâce aux soins soutenus et au zèle éclairé de MM. les conservateurs.

Mais si l'inspection a présenté sous ce rapport un résultat satisfaisant, elle a aussi montré avec plus d'évidence le fait plusieurs fois signalé de l'insuffisance du local affecté au musée. Pour remédier à ce grave inconvénient, il faut, ou déplacer la bibliothèque, ou chercher un autre empla-

cement pour le musée. On comprend que l'un ou l'autre de ces moyens occasionnerait des dérangements coûteux. Quoiqu'il en soit, le moment est arrivé d'examiner sérieusement la chose, parce qu'il ne s'agit pas seulement de procurer au musée un local plus spacieux ; mais parce qu'il faut encore créer de nouvelles salles pour l'académie, attendu que celles qui sont affectées aux auditoires sont tout à fait insuffisantes. Il résulte de tout cela qu'il faut étudier un plan d'ensemble des constructions à exécuter ou des arrangements à prendre pour satisfaire aux exigences de nos établissements scientifiques et d'instruction publique. Le conseil d'état portera son attention sur ce qui serait à faire pour remplir ce but.

Collections de minéralogie et de géologie.

Le musée a acheté pour cette collection, de M. le docteur Campiche, une série de 200 fossiles du terrain néocomien des environs de Ste-Croix : les échantillons de cette série sont très-beaux et bien caractérisés. Il a aussi acheté un certain nombre de fossiles provenant des environs de Bex et du revers méridional du Meuveran.

C'est surtout par des dons que ces collections se sont beaucoup augmentées. Ainsi le musée a reçu :

De M. le professeur *Morlot*, des ossements de marmotte trouvés dans le sable glaciaire de la tranchée du chemin de fer, sous Montbenon.

De M. *Eugène Renevier*, des fossiles recueillis par lui à la Borde, près de Lausanne, et à Montagny sur Yverdon.

De M. *Philippe de la Harpe*, docteur, une collection de fossiles de la molasse marine des environs de Berne, renfermant 350 échantillons.

De M. *Rod. Blanchet*, vice-président du conseil de l'un-

struction publique, une collection de 60 insectes de l'ambre jaune.

De MM. *Gaudin*, de la *Harpe* et *Rodolphe Blanchet*, les beaux ossements fossiles appartenant à un *anthracotherium magnum* qu'ils ont trouvés dans les lignites de Paudex.

De M. *Gaudin*, la belle tortue fossile trouvée par lui dans une carrière de molasse, au Solitaire, près de Lausanne.

De M. *Lardy*, des empreintes de fougères du terrain carbonifère, provenant des carrières d'ardoise de Verneaz, près de Pissevache, et de Salvan, en Valais.

L'accroissement le plus considérable que les collections paléontologiques aient reçu est dû au zèle et à l'activité de MM. *Gaudin* et *Philippe de la Harpe*, docteur; ces deux messieurs ont découvert, près de Rivaz, une couche de marne de la molasse d'eau douce renfermant un nombre considérable de plantes fossiles. Sur la proposition de la commission des musées, le conseil d'état leur a accordé la somme nécessaire pour procéder à l'exploitation de cette riche découverte. Non-seulement le musée a ainsi acquis une belle collection de plantes fossiles, mais encore les moyens de faire de nombreux échanges avec d'autres musées et de procurer à celui de Lausanne des pièces qu'il n'aurait obtenues que difficilement sans cela. C'est ainsi que MM. *de la Harpe* et *Gaudin* ont déjà fait des échanges avantageux pour le musée cantonal avec Berne, Genève et Zurich.

Collection de conchyologie.

On a fait quelques acquisitions de M. Salé, à Paris. Un habile conchyologiste anglais en séjour à Lausanne, M. *Gwyn-Jeffreys*, a fait don au musée d'une collection de coquilles

marines recueillies sur les côtes de la Grande-Bretagne ; ces coquilles étaient déjà déterminées lorsque M. Gwyn-Jeffreys les a données. Le musée doit à ce même naturaliste une collection de coquilles fluviales et terrestres du canton, étiquetées et arrangées sur des cartons avec beaucoup de soin et d'élégance.

Collection de zoologie.

Le travail de classification des oiseaux a été continué avec activité, et il aurait été terminé sans l'interruption qu'il a subie par suite d'une maladie du préparateur. Ce travail de classification a nécessité un nouvel arrangement des oiseaux dans les armoires, par lequel cette première salle du musée a singulièrement gagné.

Le musée a acheté deux enfants mort-nés, unis entre eux comme les frères siamois.

Une belle peau de phoque ;

Un aigle ;

Un épimaque royal ;

Une perruche onnicolore ;

Un brève réveilleur ;

Un canard mielon ;

Un canard marchand

Un faucon ,

Une pie-grièche Geoffroi ;

Un picus numidicus ;

Un phylodon à tête blanche .

Un coucou cuivré ;

Un vanneau bilobi ;

Une belle autruche mâle de grande taille ; le préparateur l'a empaillée et il doit en faire le squelette.

Le musée a reçu en don

- De M. *Dépierre*, conservateur :
- Un chat sauvage ;
 - Un putois jeune ;
 - Une souris, variété blanche ;
 - Un canard garrot ;
 - Une cigogne noire ;
 - Un perroquet gris à queue rouge.
- De M. *Chavannes*, conservateur :
- Un surmulot.
- De M. *Henri Secretan*, forestier :
- Un marte en pelage d'été.
- De M. *Monmeron*, d'Yverdon .
- Un lacertien du Mexique.
- De M. *Fraisse*, ingénieur :
- Un coffre quadricorne.
- De M. *Mellet*, ministre, à Concise :
- Un grèbe esclavon.
- De M. *Bastian*, préparateur :
- Deux écureuils d'Amérique et un grand-duc.
- De M. le docteur *de la Harpe* :
- Une collection de pyrales suisses faisant suite à la collection de géomètres qu'il a déjà donnée au musée.

Collection de botanique.

Cette collection a reçu en don un herbier formé par feu M. le doyen Bridel et par le donateur M. le ministre *Bridel*, à Lausanne.

Collection d'antiquités.

Les acquisitions faites pour ces collections se composent des achats suivants :

500 monnaies des rois de France dès Louis-le-Débonnaire à Henri IV ;

600 monnaies baronales du moyen-âge ;

Une corne d'abondance en bronze trouvée près de Glérolles ;

Plusieurs objets en argent et en or, trouvés au bois de Vaud et achetés de M. Grenier, savoir : un collier en argent massif ; deux bracelets en argent massif, une bague et une lamelle en or, deux fibules en argent doré, une agrafe et une cuillère en argent.

Des objets trouvés à Nonfoux, près Essertines, savoir : une inscription sur marbre, un grand bronze d'Antonin, une monnaie en argent de Valérius, de nombreux débris en fer.

Les dons faits à cette collection sont les suivantes :

De M. le notaire *Tissot*, à Moudon :

Environ 90 objets antiques, tels que : meules de moulin, fragments de vases, mors et fers de chevaux, amphores, instruments en fer, en bronze, etc., etc.

De M. le conseiller d'état *Blanchenay* :

Une paire de raquettes destinées à marcher sur la neige ;

De la municipalité de *Beaulmes* :

Une inscription sur marbre jurassique provenant du temple de Beaulmes.

De M. *Ed. Mabilie*, à Beaulmes :

Une paire de ciseaux antiques en fer et une mâchoire de poisson provenant du Bois-des-Tours.

De M. *André Pahud*, carrier :

Un coutelas en fer et une boucle d'agrafe, antiquités helvète-burgondes trouvées près de Thierrens

et conservées par les soins de M. le past. Rod. Mellet.

De M. *Troyon*, conservateur .

Un fac-simile d'une inscription romaine conservée à l'hôtel-de-ville de Moudon, un dit de l'inscription d'Eupraxia conservé à Yverdon : un dit de deux vases romains trouvés au pre de la cure, vers Yverdon.

Musée d'Avenches.

La surveillance du musée d'Avenches a été, cette année encore, remise au concierge M. Renaud ; il a mis tous ses soins à procurer au musée les objets antiques trouvés dans la circonscription d'Avenches ; c'est ainsi qu'il a acquis un certain nombre de monnaies et médailles et un beau fragment de statue en bronze.

Musée Arlaud.

M^{lle} *Herminie Chavannes* a fait don à ce musée de deux petites statues
